

Lettre n°3 de l'Association Ensemble à Combaillaux - Pic Saint Loup

Des décisions sans véritable concertation avec les habitants

Lors des dernières réunions, le Maire de Combaillaux et l'équipe municipale ont fait une présentation des projets en cours dans le village en s'autofélicitant de leurs actions.

Cependant, bien des questions restent en suspens.

1. Si l'**information** concernant les différents projets est transmise à la population, cette diffusion **intervient toujours a posteriori**, lors de réunions publiques parfois annoncées à la dernière minute ou à des heures peu compatibles avec les contraintes professionnelles. De plus, ces réunions se déroulent systématiquement sans que les adjoints ou les conseillers municipaux en charge des dossiers ne prennent la parole.
2. À l'heure du numérique, pourquoi **les informations municipales ou les données publiques**, notamment les permis de construire et les comptes rendus exhaustifs des conseils municipaux, **restent si difficiles à obtenir** ? Ils devraient être consultables sur le site de la mairie comme c'est le cas dans la plupart des communes.
3. Ces derniers temps, **plusieurs parcelles municipales ont été vendues à des particuliers**. On découvre les décisions dans les « Aïol », une fois la vente réalisée. Pourquoi la vente de ces terrains, du bien public de la commune, **n'ont pas fait l'objet d'une publicité accessible à tous** sur le site officiel de la mairie ou par mail envoyés par la mairie aux habitants ? Cela garantirait plus de **transparence et équité**.
4. **Une carte communale est actuellement en cours de discussion lors de réunions réservées aux seuls conseillers municipaux**. Dans la mesure où elle va définir les projets d'urbanisation (ouverture à la construction de nouveaux lotissements) pour les années à venir, ne devrait-elle pas être élaborée en associant la population du village le plus largement possible ? Cela permettrait aux habitants de s'exprimer sur le devenir de la commune en tenant compte de la préservation du cadre de vie mais aussi des capacités des ressources d'eau potable, déjà soumise à des restrictions et de celles du traitement des eaux usées

Ce mode de fonctionnement, en petit comité, est contraire aux engagements pris lors de la campagne des municipales d'une participation citoyenne et d'une véritable concertation préalable avec les habitants. Cette centralisation des décisions apparaît peu favorable à l'adoption des meilleures décisions au bénéfice de l'intérêt général.

Ainsi, la conception du Cœur de Village aurait certainement pu être améliorée

1. Si la surface dédiée au lotissement avait été plus réduite, la place disponible pour la nouvelle mairie, **les espaces publics et les espaces verts** au service de la population auraient pu être **plus vastes** et plus propices au **développement de la vie communale**.

2. Les **parkings** auraient pu être placés à proximité immédiate de l'entrée de la place **des écoles** plutôt que d'être **situés à l'opposé**, avec la nécessité de traverser le lotissement pour se garer. Cette décision risque de provoquer un **blocage de la circulation aux heures scolaires** ou lors des manifestations dans la salle Occitanie.
3. Le choix d'aménager un **rond-point pour l'accès au cœur de village** est-il bien la meilleure solution pour faciliter la circulation ? Ne présente-t-il pas certains **risques pour les enfants** du fait de sa proximité avec le portail d'entrée de l'école primaire ? Cette situation va créer une fréquentation accrue de la route étroite des Peyridisses et du chemin des Sports avec de nombreux désagréments pour les riverains...
4. Les volumes d'eau stockés dans les **bassins de rétention, construits sur un sol de remblai**, ne représentent-ils pas une **menace pour les habitants situés en contrebas** ? L'intensité des pluies liées à des épisodes cévenols qui se succèdent au cours d'une même saison a-t-elle vraiment été prise en considération ?
5. La possibilité de **récupération des eaux de pluie** sur la surface imperméabilisée du Cœur de Village aurait permis l'utilisation de cette ressource gratuite (citernes enfouies), notamment pour l'**arrosage des espaces verts** ou le lavage des véhicules communaux .
6. Lors de la conception de la nouvelle mairie il aurait été judicieux de prévoir la **création de nouvelles salles de réunion** pour les activités des associations sachant que celles déjà existantes sont actuellement sursaturées...

Une véritable concertation, organisée en amont des décisions, associant la population à la conception même des projets aurait pu aboutir à de meilleures solutions. Une telle démarche favoriserait l'implication des habitants et l'émergence d'idées originales et constructives.

Si vous avez des propositions pour l'avenir de Combaillaux et envie de davantage de démocratie participative, venez rejoindre notre association pour participer à la préservation du cadre de vie et de l'environnement de notre village.

« Ensemble à Combaillaux - Pic St Loup »

Consultez notre site pour avoir davantage d'informations : <https://ensembleacombaillaux.fr>
Contactez-nous à l'adresse : ea-combaillaux@protonmail.com

Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique